



# PROBLAD PLUS

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 30/01/2020

Version: 1.0 (FR)

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit: Mélange  
Nom commercial: PROBLAD PLUS

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes: Fongicide  
1.2.2. Utilisations déconseillées: Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEV, SA  
Zona Industrial de Cantanhede / BiocantPark - Lote 120  
3060-197 Cantanhede, Portugal  
T +351 231 419 360  
[cev@cev.com.pt](mailto:cev@cev.com.pt) – [www.cev.com.pt](http://www.cev.com.pt)

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +351 231 419 360

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP): Aucun(e)  
Mentions de danger (CLP): Aucun(e)  
Phrases EUH: EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable.

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% w/w)	Classification selon de règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	40	Non classé
Inerts		40	Non classé
Protéine extraite des plantes de <i>Lupinus albus</i>	(N° CAS) 1219521-95-5	20	Non classé

# PROBLAD PLUS

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation:	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Premiers soins après contact avec la peau:	Laver la peau avec beaucoup d'eau
Premiers soins après contact oculaire:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution
Premiers soins après ingestion:	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Dégagement possible de fumées toxiques

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8: "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant  
Autres informations: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation

# PROBLAD PLUS

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Apparence:	Liquide
Couleur:	Brun
Odeur:	Sucré(e). de terre
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	5,0 – 7,5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1):	Aucune donnée disponible
Point de fusion:	Non applicable
Point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	≈ 100 °C
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Masse volumique:	1,14 – 1,26 g/mL
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Log Pow:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

# PROBLAD PLUS

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale):	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée):	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation):	Non classé
DL50 orale rat	> 4000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,34 mg/L
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Non classé
	pH: 5,0 – 7,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Non classé
	pH: 5,0 – 7,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Non classé
Cancérogénicité:	Non classé
Toxicité pour la reproduction:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Non classé
Danger par aspiration:	Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général:	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë):	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique):	Non classé

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

La dégradation dans le sol devrait être rapide et complète et le potentiel de contamination des eaux souterraines est considéré comme négligeable.

# PROBLAD PLUS

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est pas considéré comme PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets:

Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre	Non réglementé
Transport maritime	Non réglementé
Transport aérien	Non réglementé
Transport par voie fluviale	Non réglementé
Transport ferroviaire	Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH.

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH.

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

# PROBLAD PLUS

## Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

---

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants.

### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SDS EU (REACH Annex II) BCP

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*